

Sequestrene Rapid®

Engrais pour lutter contre la chlorose ferrique des plantes ornementales

- Contient du fer sous forme de chélate, très facilement assimilable par les plantes
- Efficacité rapide et de longue durée
- Granulés solubles permettant divers types d'application

Teneur 15 % K sous forme de K_2O , 3 % N, 5,5 % Fe sous forme de Fe-EDDHA

Formulation Granulés à disperser dans l'eau (WG)

Efficacité La chlorose des plantes, se manifestant par le jaunissement surtout des jeunes feuilles, peut être attribuée à une carence en oligo-éléments, un sol à mauvaise structure, insuffisamment aéré ou de composition chimique défavorable. La cause la plus fréquente de la chlorose est la carence en fer, se manifestant moins par manque de fer que par sa présence sous une forme non assimilable par la plante. Un excès de la teneur en calcaire entraîne la formation de composés de fer insolubles dans l'eau, ainsi un manque en calcaire. Sequestrene Rapid contient un chélate de fer hydrosoluble, qui est facilement assimilable par la plante mais stable indépendamment de la réaction du sol. Sequestrene Rapid est absorbé par les racines.

Emploi

Plantes ornementales

Plantes en pots comme azalées, calcéolaires, chrysanthèmes, bégonia, hortensias, gloxinias et

primevères: en arrosant avec une solution à 0,2 % (200 g/100 l d'eau) sur des mottes humides. En cas de forte chlorose appliquer 0,5 %, pour les hortensias appliquer 1 %. Laver toutefois les feuilles mouillées après le traitement pour éviter des brûlures. Pour les substrats appliquer 200 g/m³. Répéter le traitement après huit jours sur les plantes très chlorotiques. **Rosier:** épandre 15 g/m² et enfouir ou arroser.

Arbres et arbustes ornementales: 10–20 g/m², épandre et enfouir ou arroser avant le début de la végétation.

Dose et moment d'application arbres fruitiers et vignes

Traitement du sol en arboriculture et viticulture ais que pépinières: 600 g/are contre faible, 900 g/are contre moyenne et 1'200 g/are contre forte chlorose avant le départ de la végétation ou en viticulture en même temps que le premier travail du sol. Épandre les granulés et incorporer ou dissoudre les granulés dans l'eau et arroser ou injecter dans la zone racinaire des grandes plantes (arbres, vigne) au moyen d'un pal (au moins 2 injections par m²). En cas de forte chlorose uniquement des traitements du sol avec une bonne durée d'action sont recommandés.

Sequestrene® Rapid

Emploi 2	Traitements foliaires uniquement sur arbres fruitiers et vignes: 0,2 % en adjonction aux traitements phytosanitaires. La concentration maximale est 0,5 %. Contre une chlorose moyenne sur vigne effectuer 2–3 applications séparées à 0,5 %, en ajoutant 0,02 % de mouillant Etalfix Pro pour améliorer l'absorption foliaire. Ne pas appliquer pendant la floraison. Vignes: avant ou après fleur. Arbres fruitiers: seul du 1 ^{er} au 3 ^e traitement post floral; des traitements ultérieurs peuvent provoquer de la roussissure sur les fruits. Traiter de préférence le soir.
À observer	En arrosant veiller, surtout pour les gloxinias et les calcéolaires, à ce que le produit ne touche pas les feuilles, rincer les feuilles avec l'eau si nécessaire. Protection de la jeunesse: Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance/cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance/cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.
Préparation de la bouillie	Ajouter lentement Sequestrene Rapid dans le réservoir rempli à moitié d'eau, puis finir le remplissage en maintenant l'agitateur en marche. Agiter pendant 5 minutes avant d'appliquer.
Miscibilité	Sequestrene Rapid est miscible avec les insecticides et fongicides recommandés dans le Guide horticole Maag Profi.
Propriétés	Observer absolument les mesures de précaution.
Emballages	1 kg, 20x 1kg
Marque	® = Marque enregistrée d'une société du groupe Syngenta.
Version	39730/0220